

COMMUNIQUE DE PRESSE

Salaise sur Sanne, le 13/04/2016

Les trois collectivités confirment leur engagement dans INSPIRA

C'est à l'occasion au travers du vote du budget du Syndicat Mixte que les trois collectivités ont confirmé leur engagement dans l'aménagement d'INSPIRA-espace industriel responsable et multimodal. Ainsi, le budget 2016 s'établit à près de 7M € qui seront apportés par les collectivités.



Les élus régionaux, départementaux et communautaires, entourent le Bureau : Jean-Pierre Babier, Yannick Neuder et Francis Charvet

Monsieur Yannick NEUDER, Vice-Président d'INSPIRA et vice-Président de la Région en charge de l'innovation a confirmé l'engagement de la Région sur ce projet d'importance et qu'il sera vigilant à l'application de la loi Notre pour la bonne réussite du projet.

Monsieur Francis Charvet a confirmé le soutien de la CC Pays Roussillonnais pour la réalisation d'INSPIRA qu'il accompagne depuis sa création.

Monsieur Jean-Pierre BARBIER, Président d'INSPIRA, mobilise les finances du Département pour l'année 2016 tout en précisant que les trois collectivités sont engagées au même niveau et que cet équilibre doit rendre opérationnel INSPIRA. A l'issue du comité syndical, il a rencontré l'équipe de maîtrise d'œuvre à qui il a rappelé les exigences budgétaires des collectivités et la nécessité d'accompagner les entreprises qui souhaitent s'implanter dans une zone d'envergure régionale.

C'est avec ce même pragmatisme qu'il a échangé avec les industriels d'INSPIRA afin qu'entreprises et Syndicat Mixte soient des partenaires de confiance.